



"Dire ce qu'on fait, faire ce qu'on dit"

SÉANCES du 23 FÉVRIER et du 9 AVRIL 2010

Tous des privilégiés

I est difficile d'éviter de prononcer le mot «équilibre» à chaque fois que l'on traite des grands dossiers carcanais, en particulier lors des budgets annuels. D'autant plus que nous l'appliquons dans un maximum de domaines. Pourtant, la loi ne nous oblige à l'utiliser qu'une seule fois : précisément pour équilibrer dépenses et recettes.

Dans notre commune, où une longue pratique fondée sur le profond attachement qu'elle nous inspire et dicte nos choix, l'équilibre s'étend à la recherche du juste compromis entre les multiples intérêts, forcément contradictoires, qui tissent d'une part les liens des hommes entre eux, d'autre part ceux des hommes avec leur environnement naturel, particulièrement vitaux chez nous.

Cette recherche est multiple, puisqu'elle s'étend en simultané sur 20.000 hectares, sur la vie «annuelle» et la vie «saisonnnière», deux réalités nullement opposées mais complémentaires, sur plusieurs lieux de vie étalés sur des kilomètres, sur la double nécessité de préserver une qualité de vie héritée et d'introduire une modernité justifiée.

Le Budget 2010, comme ses prédécesseurs, veut refléter la permanence de cette recherche. Elle a porté ses fruits, elle traduit l'aspiration profonde de la population, mais aussi celle de nos visiteurs, elle correspond à une exigence majeure du temps, que le vocabulaire officiel nomme le développement durable.

Un exemple aussi simple que parlant nous est fourni ce printemps avec l'inauguration des travaux de réaménagement de l'avenue de Maubuisson et de la place du Pôle, qui viennent «rééquilibrer» les aménagements du centre

Bourg et concrétisent le développement harmonieux de nos deux principaux lieux de vie en soulignant, au passage, la parfaite cohabitation de la vie communale et de l'activité touristique.

Est-ce un hasard ? Toujours est-il que nous venons d'engager la première phase de la Convention d'Aménagement de Bourg qui concerne l'entrée de la route de Bordeaux, ramenant le balancier vers le village. Est-ce aussi un hasard si l'opération Maubuisson se chiffre à 1.319.408 €, alors que l'opération Bourg est estimée à 1.250.000 €, deux montants à leur façon «en équilibre».

La preuve contraire

Mais évoquer Maubuisson aujourd'hui signifie inmanquablement revenir à une petite polémique qui a bénéficié d'une publicité sans mesure avec son enjeu. La Commune et en particulier son maire ont effet été accusés par voie de presse de bâtir à tout-va et de préférence clandestinement. En question : les 150 hectares de la ZAC de Maubuisson - ou plus exactement l'ex ZAC, puisqu'elle n'existe plus officiellement depuis 2006 et que sa procédure d'intégration dans le POS communal est en cours. La décision en effet a été prise d'y ouvrir 7,5 hectares à l'aménagement et d'augmenter de 15 ha des espaces boisés classés. À noter : les aménagements sur la zone n'ont été réalisés jusqu'ici qu'à moins des trois-quarts de la surface totale initialement prévue, diminuant d'autant la «densification» dont on nous accuse. Donc, l'intégration dans le POS a comporté un volet urbanisation qui a successivement reçu l'avis favorable de la Commission départementale de sites et paysages (une seule abstention), un

avis favorables des services de l'Etat concernés, un troisième avis favorable du commissaire enquêteur, tandis que l'on n'enregistrait aucun recours en contentieux. Que l'on soit donc rassuré : la transposition des règlements d'urbanisme d'une ZAC dans le communal et l'éventuelle opération d'urbanisme qui y prend place sont suffisamment codifiées et portées à connaissance (affichage, parutions dans la presse, enquête publique) pour que l'on puisse invoquer après coup la clandestinité de la «manœuvre»...

Faut-il encore ajouter que toutes les règles environnementales en vigueur dans la zone seront bien entendu appliquées au projet ? Faut-il enfin qu'une commune qui bénéficie d'une exceptionnelle notoriété en matière de protection et de préservation soit soupçonnée tout à coup de balayer ses engagements constants ?

En outre - et ce n'est pas le moindre - comment ne pas comprendre que le site de Maubuisson doit impérativement franchir un seuil minimal d'occupation, donc voir sa population augmenter, afin que tous puissent bénéficier de commerces qui fonctionnent à l'année ! Cette polémique d'arrière-garde, issue comme par hasard de néo-Carcanaï, ravis qu'on leur ouvre la porte pourvu qu'on la referme aussitôt derrière eux, est une illustration du déséquilibre que nous refusons. Des privilèges ? Oui, mais pour tous !

Henri SABAROT

Maire de Carcans

Président de la Communauté

de Communes

des Lacs Médocains

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 2010

PRÉSENTS : Henri SABAROT, Eloïse CHARLOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Patrick MEIFFREN, William CUDELOU, Claude DALIER, Marie-Delhia DEJEAN, Jean-François SEGUY, Véronique FEUILLET, Florence LABATUT, Patrick BERRON, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT.

EXCUSÉS : Bernard LAGARDERE (pouvoir à William CUDELOU) ; Corinne CHARRIER (Eloïse CHARLOT) ; Jean-François DARTIGUES (Patrick BERRON) ; Pierre JACOB (Henri SABAROT) ; Michel MOREAU (Robert DELIESSCHE).

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV de la séance du 15 décembre 2009.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions du maire.

Dépense d'investissement (travaux de réfection du château d'eau du Pouch) pour 48.614,39 € ; actualisation de régies de recette ; participation au raccordement à l'égout) portée à 1.373,95 € pour l'année 2010 ; prêt de 300.000 € contracté auprès de la Caisse d'Épargne, au taux de 4,01% sur 17 ans.

1. Eau-Assainissement. Ouverture de crédits. Lors des travaux sur le secteur de La Barrade, il a été constaté que trois canalisations d'eau potable étaient vétustes. D'où leur remplacement, dont les branchements et la mise aux normes. Montant : 185 000 €

2. Tempête 2009. Subvention européenne. Sur intervention de l'Etat, le Fonds de Solidarité de l'Union Européenne contribue au financement des opérations d'urgence conduites à la suite de la tempête Klaus (24 janvier 2009). Les travaux pris en considération portent sur la remise en fonction immédiate des infrastructures et des équipements, les mesures pourvoyant aux besoins immédiats de la population, la sécurisation des infrastructures du patrimoine culturel, le nettoyage des zones sinistrées y compris les zones naturelles. Le FSUE sera donc sollicité à hauteur de 15 579,94 €

3. Camping et Village de Vacances. Emplois saisonniers. Création d'un emploi d'adjoint technique affecté au Camping Municipal et de deux adjoints administratifs, un au Camping, l'autre au Village.

QUESTIONS DIVERSES

Recensement. Les premiers résultats de la campagne 2010 de recensement de la population carcanaise laissent apparaître une très légère progression du nombre d'habitants depuis le dénombrement réalisé en 2005.

Aménagement de Maubuisson. A propos des travaux de requalification de l'avenue de Maubuisson et de la place du Pôle, on déplore de nombreux actes de dégradations, qui entraînent retards et surcoûts. Par ailleurs, une rencontre avec les commerçants de cette avenue permettra de définir le mode d'organisation susceptible de recueillir l'assentiment de la majorité.

Château d'eau du Pouch. Une esquisse de la fresque qui ornera cet édifice est présentée.

Structure Jeunesse. Une initiation aux techniques du graffiti a été proposée aux adhérents d'Ado'minos. Les jeunes décoreront une façade du bâtiment qui leur est dédié (1 route du Stade).

SÉANCE DU 9 AVRIL 2010

PRÉSENTS : Henri SABAROT, Eloïse CHARLOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Bernard LAGARDERE, Jean-François DARTIGUES, Patrick MEIFFREN, William CUDELOU, Corinne CHARRIER, Marie-Delhia DEJEAN, Jean-François SEGUY, Véronique FEUILLET, Florence LABATUT, Patrick BERRON, Pierre JACOB, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT.

EXCUSÉS : Claude DALIER (pouvoir à Henri SABAROT) ; Michel MOREAU (pouvoir à Robert DELIESSCHE).

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV de la séance du 23 février.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 23 février 2010, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions du maire.

Il s'agissait de dépenses supplémentaires telles que des travaux d'électrification des emplacements au camping municipal (79.829,27 €) ou d'éclairage public ; de maîtrise d'œuvre pour restructuration du camping (27.686 €) également de modifications des régies de Recettes Animation et Cap 33.

1 à 7. Budgets Ville, REA (Eau-Assainissement), Forêt, Tourisme, Transport, Maison des Sports de Glisse, Services commerciaux (Camping, Village de Vacances). Approbation des comptes de gestion. L'ensemble des écritures dressées par M. le Receveur Percepteur de Castelnaud a été approuvé.

8 à 14. Budgets Ville, REA (Eau-Assainissement), Forêt, Tourisme, Transport, Maison des Sports de Glisse, Services commerciaux (Camping, Village de Vacances). Approbation des comptes administratifs. Conformité avec les états dressés par M. le Trésorier Municipal de Castelnaud Médoc.

L'équilibre, dans les comptes c

Toujours dominées par un grand souci de rigueur, en finances communales permettront de mener cette an économiques et sociaux

Le budget **Ville** se caractérise sur son volet **Fonctionnement** par :

- une maîtrise des dépenses, malgré un accroissement des offres de services aux administrés (structure jeunesse, etc.) et une optimisation des recettes ;
- un équilibre obtenu sans augmentation des taxes communales en 2010 ;
- des transferts de compétences à la Communauté de Communes des Lacs Médocains (Voirie d'intérêt communautaire, Tourisme, Sécurité et Surveillance des plages) et la reprise de l'organisation des animations, en lieu et place de l'Office du Tourisme.

Au volet Investissement, les recettes se caractérisent par la perception du FC.TVA sur les dépenses réalisées en 2009, en application du plan de relance de l'économie, et des subventions des partenaires institutionnels en nette diminution. Au titre des Investissements, on peut citer particulièrement (montants TTC) :

- l'engagement de la 1^{ère} phase du programme quadriennal de la Convention d'Aménagement de Bourg : entrée de Bourg, de la Route de Bordeaux jusqu'à la rue de la Poste. Travaux : trottoirs, pistes cyclables, éclairage public, mobilier urbain... (provision de 280.000 € montant estimé à 1.250.000 €) ;
- la construction d'un City Stade au Bourg, à proximité des écoles (133.000 €) ;
- la réfection de la tribune du stade (33.400 €) ;
- l'aménagement de vestiaires handicapés et réfection de la toiture au Tennis de Maubuisson (87.000 €) ;
- la construction d'un columbarium au cimetière (20.000 €) ;
- l'installation de bornes d'informations lumineuses à Maubuisson et au Bourg (25.000 €) ;
- la réfection du ponton de mouillage au trou du Facteur (20.000 €).

Le budget REA (Eau et Assainissement) intègre dans le volet Exploitation une diminution de la consommation qui s'explique par la modification des habitudes des clients. En ce qui concerne les investissements, ce budget prévoit diverses opérations (montants HT) :

- fin des programmes 2009 : assainissement de la Barrade (837.000 €) ;
- travaux d'étanchéité et de rénovation du château d'eau du Pouch (75.000 €) ;
- restructuration du réseau d'eau potable à la Barrade (195.000 €) ;
- lancement de l'étude pour l'extension de la station de lagunage du bourg ;

PRÉSENTATION AGRÉGÉE GÉNÉRALE BUDGET PRINCIPAL & BUDGETS ANNEXES				
BUDGET	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL	%
Ville	2 509 085.00 €	4 332 355.00 €	6 841 440 €	57.00 %
Forêt	426 775.00 €	159 794.00 €	586 569 €	4.89 %
REA Eau-Assainis	1 921 520.00 €	801 000.00 €	2 722 520 €	22.68 %
Transport	77 156.00 €	123 233.00 €	200 389 €	1.67 %
Tourisme L'Estran	55 053.00 €	38 000.00 €	93 053 €	0.78 %
Services commerciaux Camping, Village Vacances	384 531.00 €	1 012 943.00 €	1 397 474 €	11.64 %
Maison de la Glisse	72 270.00 €	88 257.00 €	160 527 €	1.34 %
TOTAL SECTION	5 446 390.00 €	6 555 582.00 €	12 001 972 €	

Comme dans les Investissements

en particulier dans les budgets de Fonctionnement, les années encore de multiples opérations dans les secteurs

- lancement d'une étude pour l'extension du réseau d'assainissement sur la route d'Hourtin et divers travaux d'entretien sur le réseau.

La part communale sur le tarif de l'eau et l'assainissement n'augmentera pas en 2010.

Le budget Forêt est marqué par la non-attribution de subventions d'entretien promises à la suite de la tempête. Ce budget serait en déficit si la commune voulait réaliser la totalité des travaux prévus **pour l'entretien de sa forêt**. En conséquence, seuls les travaux indispensables à la pérennité des peuplements pouvant être financés seront retenus.

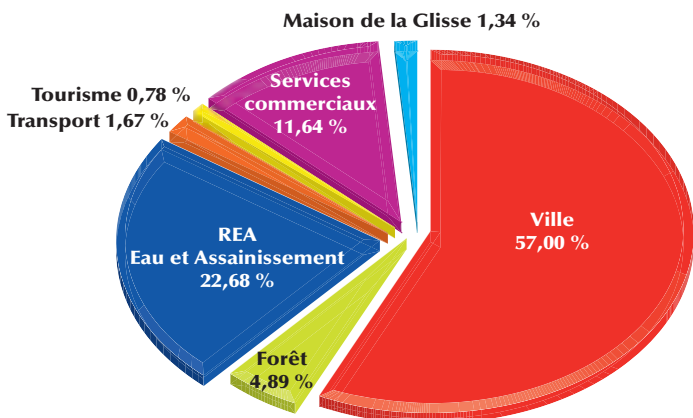
Le budget Tourisme ne comprend que les activités de location de la salle de l'Estran et du local commercial Vélos.

Cette année, les efforts d'investissements seront concentrés sur l'amélioration du confort du cinéma (chauffage et climatisation, après étude thermique globale).

Le budget Transport connaît une augmentation de son déficit qui est dû pour partie à la gratuité totale du service accordé aux Carcanais, ainsi qu'aux frais répétés de réparations répondant aux multiples avaries qu'a connues le bus scolaire. En outre, le Conseil Général n'accorde plus de subvention pour l'acquisition de bus dédié au transport scolaire. Les provisions communales ne couvrant pas l'achat d'un nouveau bus, il est envisagé une participation future du budget Ville pour équilibrer ce budget.

Le budget Maison de la Glisse prévoit notamment le lancement d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une production d'eau chaude par énergie solaire.

À noter enfin que **le budget des Services Commerciaux** est en augmentation sensible, reflétant en particulier l'excellente fréquentation du camping, mais aussi le décollage du Village Vacances dès sa première année pleine. Un nouveau mode de fonctionnement a été décidé au sein du Village de Vacances, avec la mise en place d'un accueil sur site. Cette expérimentation pour six mois coïncide avec le début du programme pluriannuel étalé sur trois ans de restructuration du camping, afin de répondre aux goûts de la clientèle (sanitaires, accueil, etc.).



Taux d'imposition 2010

(sur bases quasiment équivalentes)

	St-Laurent	Hourtin	Lacanau	Carcans
Taxe d'habitation	13,60 %	11,66 %	9,71 %	8,92 %
Foncier Bâti	26,16 %	17,35 %	17,60 %	11,72 %
Foncier non Bâti	55,86 %	29,26 %	26,76 %	31,90 %
2009-2010	+2 %	+3,5 %	+1 %	=

15 à 21. Budgets Ville, REA (Eau-Assainissement), Forêt, Tourisme, Transport, Maison des Sports de Glisse, Services commerciaux (Camping, Village de Vacances). Affectation des résultats de fonctionnement ou d'exploitation. Budgets annexes abondés selon les besoins de chacun.

22. Taux d'imposition 2010. Voir ci-contre.

23 à 29. Budgets primitifs Ville, Eau-Assainissement, Forêt, Tourisme, Transports, Maison des Sports de Glisse, Services Commerciaux. Voir ci-contre.

30. Subventions communales. 68 361 € au total votés aux associations carcanaises ou intervenant à Carcans, soit une augmentation de 2% sur 2009.

31. Dotation globale d'équipement. Tennis de Maubuisson. Approbation du dossier retenu par la commission communale portant sur la réhabilitation du bâtiment Tennis de Maubuisson, notamment la transformation des vestiaires et sanitaires existants, l'accès aux personnes à mobilité réduite et la suppression des matériaux amiantés.

Estimation financière : 72.776 €HT, honoraires inclus. Certains travaux sont susceptibles d'être financés par la Fédération Française de Tennis.

32. Création d'emplois contractuels saisonniers. Afin de compléter les besoins en personnels (services communaux et camping municipal) pour la saison, création pour des durées de deux ou trois mois de dix adjoints aux Services Techniques, d'un adjoint à la Bibliothèque, de quatre agents de surveillance à la Police Municipale et de quatorze agents aux Camping et Village de l'Océan.

33. Indemnités. Pratique de langues étrangères. Tous les agents affectés à un guichet d'accueil du public et utilisant une langue étrangère peuvent prétendre à une indemnité. Cette disposition sera appliquée.

34. Création d'un poste d'adjoint d'animation. Afin de répondre à la demande croissante des adolescents de la Commune, un poste d'adjoint d'animation à temps plein est créé.

35. Enfance-Jeunesse. Modification du règlement intérieur. A la suite du regroupement des structures carcanaises consacrées à la jeunesse - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), Accueil Périscolaire (APS), Ecole Multi-sports (EMS), Ado'Minos, Garderie - un nouveau règlement intérieur est adopté.

36. Enfance-Jeunesse. Tarifs. Pour l'ensemble des structures citées ci-dessus (à l'exception de la cotisation annuelle forfaitaire de Ado'Minos), les tarifs sont indexés au quotient familial (QF).

Afin de tenir compte avec une plus grande finesse du profil sociologique des familles concernées, la commission communale Vie associative, scolaire, enfance et jeunesse a proposé un redécoupage du barème, sans toucher aux tranches inférieures. Par ailleurs, sera mentionné sur les fiches d'inscriptions le coût réel des activités. L'ensemble des tarifs 2010 est consultable en mairie.

37. Cap 33. Fonctionnement 2010. Comme chaque année, une opération CAP 33 est organisée par la Commune, avec le soutien technique et financier du Conseil Général, afin d'offrir au public estival et à la population locale, un programme d'activités sportives durant la saison d'été. Il se déroulera au bourg, ainsi que sur les stations et les plages de Maubuisson et de Carcans-Océan. Public accueilli : en famille ou individuels de plus de 15 ans.

Activités de découvertes gratuites, tournois et cessions d'approfondissement. Trois emplois contractuels (un chef de centre et deux intervenants) sont créés pour la durée de l'opération.

38. Dénomination de voies. Au lotissement Les Fougères II, sont baptisées : impasse du Rucher et impasse des Rainettes, toutes deux donnant sur la rue de l'Osmonde.

39. Tarifs 2010. Ajout. Fixation des tarifs des terrasses de la rue centrale de Maubuisson.

40. Stade. Mise en sécurité d'une tribune. Dans le cadre de la mise aux normes de sécurité de la tribune du stade de Carcans, approbation du projet de la société BTP consultants, préconisant le renforcement des structures métalliques les plus corrodées (portiques de rive, garde-corps, escalier). Les travaux pourraient être subventionnés à 50%, sur une dépense plafonnée à 33.400 €.

41. Création d'un poste d'adjoint administratif. Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet au Service Comptabilité.

Composition du jury d'assises 2011. Le tirage au sort désigne : Louïsette Lagrave, Maria Herrero, Claude Chabaud, Michèle Courbin, Nicolas Jacob, Henri Doucourneau.

QUESTIONS DIVERSES

«Gironde Vigilante». Jean-François Séguy informe que Jacky Costes, Président de Gironde-Vigilante, ainsi que d'autres justiciables ont été cités à comparaître devant les instances judiciaires de Bordeaux, car poursuivis par le SDIS de la Gironde pour diffamation. Le Maire félicite les membres de Gironde-Vigilante, en particulier MM. Costes et Séguy, pour leur action au sein de cette association de défense des usagers.

Maubuisson en beauté

La station du lac achève sa transformation douce : inauguration le 11 juin

Après le Front du Lac et la petite déviation, Maubuisson achève sa mue vers une station toujours davantage séduisante, moderne, «pratique» et sécurisée, qu'il s'agisse de piétons, de deux ou quatre roues.

La rénovation, qui concerne simultanément la rue centrale et la place du Pôle qui la couronne concerne les chaussées, trottoirs, mobilier urbain et éclairage public. Plus que des retouches, une

véritable transformation qui a le mérite de ne pas déformer l'identité de la station.

Tout cela méritait bien une inauguration officielle des travaux. Elle aura lieu le vendredi 11 juin à 18h30 en présence notamment d'Alain Rousset, président d'une Région Aquitaine qui a participé au financement de l'opération.

Tout le monde est bien entendu invité à partager l'événement...



Ci-dessus : rue centrale et place du Pôle en harmonie - Ci-dessous : les enfants ne sont jamais oubliés



Contre les invasives

On ne désarme pas dans la lutte contre les plantes invasives qui menacent cours et plans d'eau et dont la présence est particulièrement gênante sur étangs et canal. Afin de déterminer la meilleure attitude et les moyens afférents contre jussie et lagarosyphon, Carcans a donc été choisi pour une réunion qui, le 24 avril, a vu Région, Département, Agence de l'Eau et structures locales déterminer une stratégie commune.

Natura 2000

Reconnaissance supplémentaire d'une expérience et d'une compétence : le maire Henri Sabarot, président du SIABVELG, a été élu le 22 mars à l'unanimité (y compris les votes des associations de protection de la Nature) maître d'ouvrage pour la rédaction des documents d'orientation du zonage Natura 2000 des Etangs Médocains. Cette confiance accordée à une autorité locale constitue une garantie pour tous : les intérêts environnementaux seront en harmonie avec la sauvegarde des (bonnes) traditions.

Pavillon Bleu, pavillon haut

Ce symbole fort d'une politique environnementale ambitieuse et gagnante flottera cette année encore sur la commune et en particulier sur Maubuisson, le Montaut et l'Océan.

Les Carcanais y sont justement sensibles, puisque ce drapeau européen connu et compris sur tout le continent signale la qualité d'une station à tous les candidats au séjour, mais aussi parce qu'il démontre au passage que la municipalité a fait face avec succès à tous les défis inclus dans le copieux cahier des charges, ce dont nous profitons douze mois sur douze.

Sécurité des plages

Elle sera assurée encore mieux qu'en 2009, puisque la présence des sauveteurs sera davantage étalée.

Cette compétence de la Communauté de Communes des Lacs Médocains a en effet obtenu que les plages océanes soient surveillées tous les week-ends dès le 22 mai et tous les jours du 12 juin au 12 septembre.

Une deuxième zone de baignade surveillée sera ouverte à l'Océan du 1^{er} juillet au 30 août.

MédocOcéan

La jeune structure touristique commune que se sont donnée Lacanau, Carcans et Hourtin a achevé sa période de rodage, déjà riche en réalisations, pour prendre sa vitesse de croisière.

Son directeur, Nicolas Jabaudon, qui vient de Leucate dans l'Aude, sera opérationnel en juin.

A souligner : les personnels des trois stations dressent un bilan d'étape très positif de cette mise en commun.

Le compte rendu intégral des conseils municipaux sont consultables en mairie